



2 acheteurs pour une même maison

Par rulebrit, le 30/03/2011 à 17:05

la situation est ubuesque. Mes frères et soeurs avons hérité d'une maison que nous avons décidé de mettre en vente. Pour cela nous avons contacté 2 agents immobiliers et avons signé 2 contrats sans exclusivité, nous avons également mis le bien en vente directement. Après un mois nous recevons la proposition d'un acheteur potentiel, nous discutons du prix et nous arrêtons sur une somme.

Par acquis de conscience nous informons l'agent immobilier de l'imminence de la signature du compromis. Quelques jours avant la signature l'agent immobilier nous contacte en nous disant qu'il a trouvé un client au prix demandé, selon lui, son contrat est donc rempli, ces clients sont prioritaires sauf si nous désirons être traîné en justice pour le montant de la commission. Nous contactons nos acheteurs, expliquons la situation. Leur réaction: vous vous êtes engagés si vous ne signez pas nous vous traînerons en justice!

que diable devons nous faire? L'offre de l'agent immobilier est plus généreuse de 20 000 euros mais nos acheteurs étaient les premiers! Peut-on simplement retirer la maison de la vente? Refuser de vendre à l'un ou l'autre